



Village de Pointe-Fortune

694, rue Tisseur, Pointe-Fortune (Québec) J0P 1N0

Tél : 450-451-5178 Téléc : 450-451-4649 Courriel: municipalite@pointefortune.ca

2023

À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Veillez s.v.p. prendre note que **TOUS LES CHIENS** sur le territoire de la municipalité, quelle que soit leur grosseur, **doivent être enregistrés annuellement et porter en tout temps leur licence**. Le nombre MAXIMAL de chiens par domicile est de DEUX (2). (Règlement no 287-08) Pour vous procurer une licence de chien, au coût de vingt dollars (20\$) avant le 1^{er} avril et trente dollars (30\$) après le 1^{er} avril par licence. Compléter les informations ci-dessous et vous présenter au bureau municipal ou nous faire parvenir votre paiement par courrier, la licence vous sera retournée par la poste (faire chèque à l'ordre de « Village de Pointe-Fortune »).

Dans le cas où vous n'êtes plus propriétaire ou nouveau propriétaire d'un chien, nous en informer :

À COMPLÉTER AVANT LE 1^{ER} AVRIL

Propriétaire : _____ adresse _____

Téléphone : _____ Nombre de chien _____

Chien (1) nom : _____, race _____, couleur _____,
 Male Femelle, âge _____, stérilisé oui non, poids _____.

Chien (2) nom : _____, race _____, couleur _____,
 Male Femelle, âge _____, stérilisé oui non, poids _____.

INTERNE SEULEMENT

no Licence 1

no Licence 2